

Projet de réaménagement de l'échangeur de l'autoroute Jean-Lesage et de la route 171 à Lévis

Dossier : 6211-06-051

Compte rendu de la période d'information et de consultation du dossier par le public du 13 octobre au 27 novembre 2009

La période d'information et de consultation du dossier par le public concernant le *Projet de réaménagement de l'échangeur de l'autoroute Jean-Lesage et de la route 171 à Lévis* par le ministère des Transports a pris fin le 27 novembre 2009. Conformément au mandat qui lui a été confié le 1^{er} octobre 2009 et en vertu des articles 11 et 12 du *Règlement sur l'évaluation et l'examen des impacts sur l'environnement*, le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) a mis à la disposition du public pendant 45 jours, soit du 13 octobre au 27 novembre 2009, le dossier complet de la demande de certificat d'autorisation relative au projet.

Le projet

Justification et description

Le projet de réaménagement de l'échangeur de l'autoroute Jean-Lesage et de la route Lagueux est situé dans la région administrative de la Chaudière-Appalaches, plus spécifiquement dans le quartier Saint-Nicolas de la ville de Lévis. Cet échangeur ne répond plus aux besoins en termes de capacité, de fonctionnalité et de sécurité compte tenu de l'augmentation constante de la circulation automobile et lourde générée par les développements commerciaux, industriels et résidentiels dans ce secteur. Afin de résoudre ces problèmes, le ministère des Transports propose d'élargir, sur une longueur de 1,5 kilomètre, la route Lagueux à quatre voies divisées par un terre-plein central et de corriger une courbe en « S » dans sa partie nord. Il désire également effectuer la réfection des approches des chemins Industriel et Saint-Jean, de réaligner le chemin de la Coopérative, de reconstruire le portique pour traverser le ruisseau Terrebonne, d'élargir le chemin Olivier à quatre voies entre la route Lagueux et les bretelles de l'autoroute, et, finalement de déménager le chemin Demers. Des voies de virages et des feux de circulation seraient aménagés afin de faciliter les mouvements. Une piste multifonctionnelle serait aussi construite du côté ouest de la route Lagueux, sur une distance de 650 mètres. Trois bâtiments situés sur le chemin de la Coopérative seraient acquis ou déménagés. En tout, des acquisitions de terrain de l'ordre de deux hectares seraient nécessaires. Finalement, quatre bâtiments verraient leur marge de recul diminuée.

Le coût du projet est évalué à 22 millions de dollars. Il est planifié en trois phases réparties sur trois années de travaux.

(Extrait du communiqué émis le 13 octobre 2009)

Les préoccupations soulevées

Les préoccupations recueillies pendant la période d'information et de consultation du dossier par le public proviennent d'informations colligées lors de la séance d'information, à partir de conversations téléphoniques ou de lettres et de messages électroniques adressés au BAPE ainsi que des registres déposés dans les centres de consultation.

- La circulation des véhicules se dirigeant vers Québec à l'heure de pointe du matin ;
- la synchronisation et la durée des feux de circulation ;
- l'iniquité de traitement entre les véhicules venant de Saint-Étienne-de-Lauzon et de Saint-Nicolas eu égard à l'ajustement de la durée des feux de circulation ;
- la crainte pour un conducteur de trains routiers de ne pas avoir assez de dégagement pour tourner dans la bretelle en provenance de Montréal vers la route Lagueux nord ;
- la justification du choix des feux de circulation au lieu du choix d'arrêts obligatoires ;
- l'échéancier et la durée des travaux ;
- l'assurance que le projet se réalisera ;
- les mesures à mettre en place d'ici à ce que le projet se réalise ;
- les numéros de lots touchés par le projet.

Les activités d'information et de communication

Le centre de consultation

Tous les documents sur le projet ont été déposés dans les centres de documentation du BAPE ainsi que dans le centre de consultation suivant :

Centre	Adresse
Bibliothèque Albert-Rousseau <i>Accès Internet gratuit</i>	711, avenue Albert-Rousseau, Saint-Étienne-de-Lauzon

Le site Web

Tous les documents reçus en version électronique, dont l'étude d'impact et son résumé, ont été déposés dans le site Web du BAPE.

La parution des avis publics par le promoteur

Date	Quotidien	Hebdo régional
15 octobre 2009		Journal Le Peuple
17 et 18 octobre 2009	Le Devoir	
17 octobre 2009	Le Soleil	
22 octobre 2009		Journal Le Peuple

Les communiqués de presse diffusés par le BAPE

Date	Nombre d'envois		Diffusion dans Internet
	Médias	Groupes, municipalités ou citoyens	
13 octobre 2009 Début de la période d'information et de consultation du dossier par le public et annonce de la séance d'information	Médias écrits et électroniques ainsi que les hebdomadaires régionaux de Québec et de la Chaudière-Appalaches	131	Site du BAPE
28 octobre 2009 Rappel de la séance d'information	Médias écrits et électroniques ainsi que les hebdomadaires régionaux de Québec et de la Chaudière-Appalaches	Ne s'applique pas	Ne s'applique pas

La séance d'information

Date	28 octobre 2009
Lieu	Bibliothèque Albert-Rousseau, salle multifonctionnelle, 711, avenue Albert-Rousseau à Saint-Étienne-de-Lauzon
BAPE : Animation	Karine Lavoie
Accueil et prise de notes	Louise Bourdages Carolle Walsh
Promoteur	M. Richard Charpentier, ministère des Transports M. Guy Julien, ministère des Transports M ^{me} Jacqueline Roy, consultante
Assistance	22 personnes
Durée	1 heure

Les relations de presse

Deux médias étaient représentés lors de la séance d'information, soit le *Journal Le Peuple* et le *Journal de Lévis*.

La revue de presse

Un article est paru dans le *Journal de Lévis*. Il portait sur l'échéancier des travaux avant la mise en service de l'échangeur.

Les communautés autochtones

À la lecture de la documentation concernant le projet, il est apparu qu'aucune communauté autochtone n'était concernée par les activités du projet. Une discussion avec le chargé de projet au ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs a permis d'en arriver à la même conclusion.

Karine Lavoie

Québec, le 4 décembre 2009

Karine Lavoie, conseillère en communication, chargée du dossier

En collaboration avec Louise Bourdages, conseillère en communication